Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les finances publiques

Relevé de décision n°4 – Mardi 20 octobre 2026

Présidence de Madame

Florence Sautejeau

Membres présents : Jeanne BOT (en visio), Jocelyne CABANAL, Éric CHENUT (en visio), Hippolyte D'ALBIS (en visio), Stéphane HEIT (en visio), Aurélie HUAUMÉ (en visio), Magali PLOVIE (en visio), Jean-Yves SABOT, Florence SAUTEJEAU (en visio), Jean-Luc TAVERNIER, Pierre-Étienne VANDAMME (en visio), Mathilde VIENNOT (en visio).

Membres excusés : Nathalie BERRIAU, Xavier JARAVEL.

Invités et observateurs : Juliette AGEZ (DPC), Anthony ALY (Cabinet), Nicolas BARTEL (collectif animation), Aurélia GAY (DPC), Sandra MALUMBA (DICOM), Claudia MONTERO (collectif d'animation) Claire-Aline SERRAULT (DPC),

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les finances publiques (CCFP) s'est réuni, mardi 20 octobre 2026, sous la présidence de Mme Florence Sautejeau, et a arrêté les décisions suivantes :

Doctrine d'animation

Concernant le **schéma délibératif**, le Comité de gouvernance valide la méthode en 3 étapes pour accompagner le cheminement des citoyens :

- Une phase d'appropriation dédiée à la montée en compétences des citoyens, via un apport d'expertise, sur les notions de base afin d'aboutir à une compréhension commune du sujet (3 sessions)
- Une phase de délibération consacrée à la confrontation des opinions et arguments des citoyens, selon différents formats (3 sessions)
- Enfin, une phase d'harmonisation visant à mettre en cohérence la production, finaliser et adopter le rapport final (1 session).

Les membres soulignent que ces étapes ne sont pas hermétiques : des temps de délibération auront lieu dès l'appropriation et de nouvelles auditions et apport d'expertise auront lieu tout au long de la Convention.

Concernant le **vote**, le Comité de gouvernance valide un ensemble de principes et de méthodes, qui seront présentées et discutées avec les citoyens dès leur arrivée au CESE, afin qu'ils puissent s'approprier plus facilement les enjeux et objectifs du vote durant la Convention. Les votes pourront intervenir pour répondre à plusieurs objectifs : information, décision ou élection.

Concernant **l'inclusion**, le Comité de gouvernance acte la mise en place de personnes-ressources (issues du collectif d'animation) pour accompagner les citoyens qui en

exprimeraient le besoin, tant sur le fond du sujet que sur l'intégration dans le collectif ; l'adaptation des contenus et supports de travail afin de les rendre accessibles et simples, ainsi que la sensibilisation des animateurs à ces sujets.

Documents d'accueil

Le Comité de gouvernance valide les documents présentés et qui seront transmis aux citoyens pour les accueillir au CESE et encadrer leur mission : la charte des citoyens et le livret d'accueil.